

Malin comme l'azuré du serpolet...

Sol calcaire, clairières, pelouses sèches rases, le nord-ouest de Cressensac (de Baudran à Tersac) permet à une petite colonie de lépidoptères en danger de se maintenir.



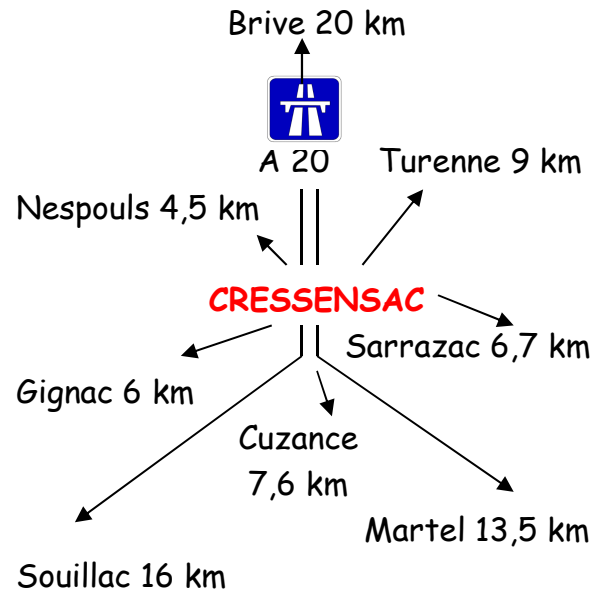
Disparu de plusieurs régions de métropole, l'*azuré du serpolet* ne doit sa survie qu'à la présence simultanée d'une plante hôte et d'une espèce de fourmi.

La femelle pond ses œufs dans les touffes de thym serpolet ou d'origan (marjolaine). La chenille se laisse tomber à terre et sécrète des phéromones analogues à celles émises par les fourmis de type *Myrmica sabuleti*. Transportée dans la fourmilière, elle trompe ses hôtes en se faisant passer pour de la nourriture, dévore les larves de fourmi tout en sécrétant un miellat dont les fourmis et leur reine sont friandes... Si l'intruse est démasquée, elle est à son tour dévorée...

La transformation de la chenille en chrysalide a lieu dans la fourmilière pendant l'hiver. Un an après la ponte, au printemps, le papillon éclôt, mais il ne dispose que de quelques secondes pour sécher ses ailes, les déployer et quitter la fourmilière pour rejoindre l'air libre, sinon !

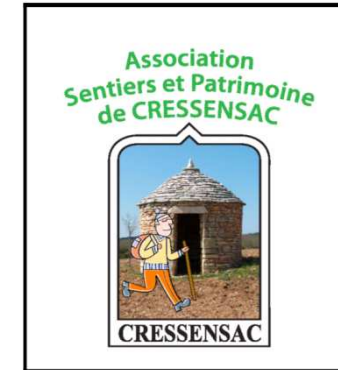
Espèce gravement menacée, l'*azuré du serpolet* est inscrit sur la liste de l'UICN des insectes strictement protégés (annexe 2 de la Convention de Berne), de celle de l'annexe IV de la Directive « Habitats » du Conseil de l'Europe et de la liste rouge des insectes de France métropolitaine.

Accès à CRESSENSAC



Services - Numéros utiles

- Mairie 05 65 37 70 10
Site web www.cressensac.fr
- Médecins
 - Dr DELON 05 65 37 75 05
 - Dr TEINDAS 05 65 37 75 06
- Infirmières 05 65 37 75 97
- Pharmacie 05 65 37 70 09
- Urgences
 - SAMU 15
 - Pompiers 18
 - Gendarmerie 17
- Hôtel-restaurant POQUET 05 65 37 70 08
- Bar-restau. Chez CHARLY 05 65 37 78 92



Circuit du **SERPOLET**



Balisage (dans les 2 sens) : **jaune**

Difficulté : **facile, faible dénivelé**

Durée estimée : **3h00**

Distance : **10 km**

Départ : **salle polyvalente de
CRESSENSAC**

Bonne promenade !

Ne pas jeter sur la voie publique

Circuit du SERPOLET

1 Prendre le chemin de la **Fontaine de Chaumont** entre les 3 buses et la maison, puis se diriger vers Neyragues par la Vigerie.

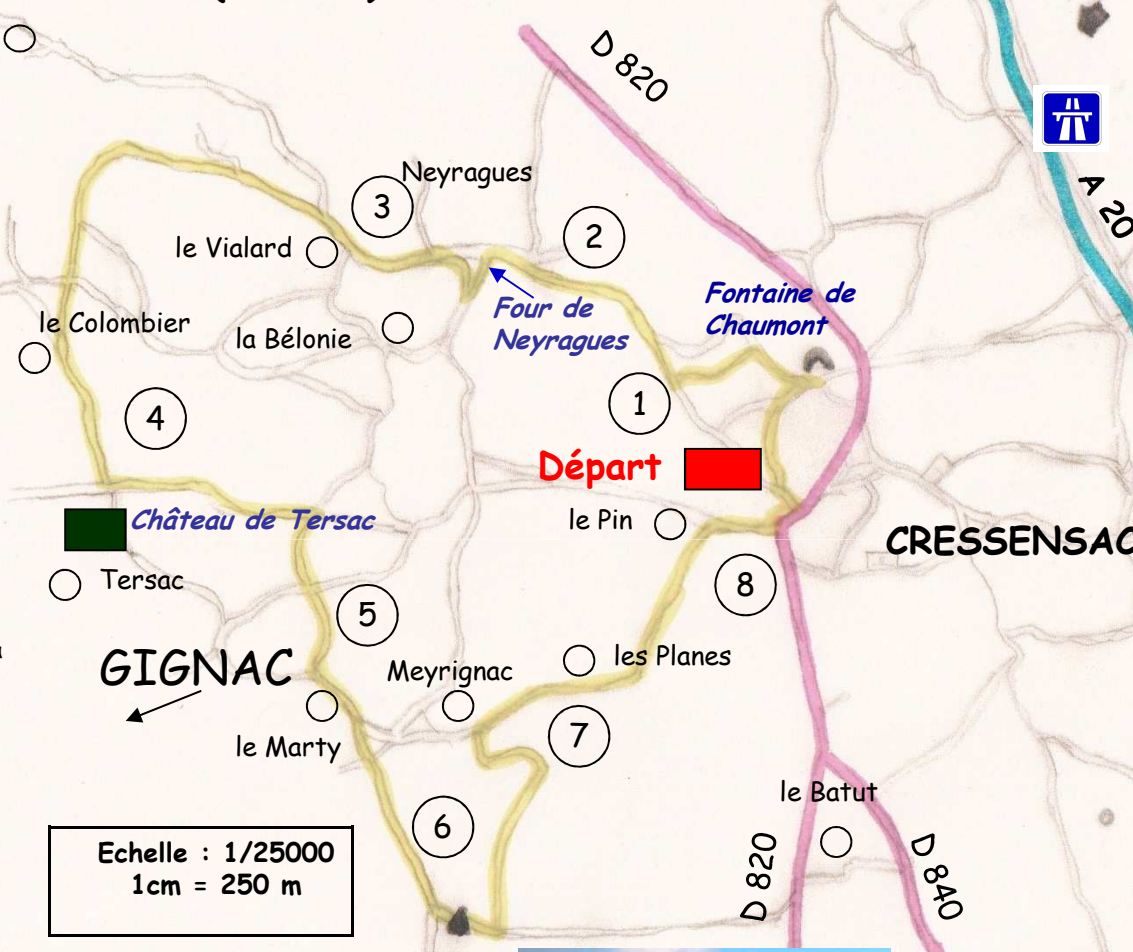
2 A l'entrée de Neyragues, admirer le **calvaire**, poursuivre jusqu'au tilleul et prendre à gauche la route goudronnée passant devant le **four banal** du hameau (bien refermer la porte après la visite). Continuer sur 100 m jusqu'à l'extrémité de la volière.

3 Prendre à droite le chemin herbeux, puis le chemin entre les murs de pierres sèches jusqu'au **Puits de Neyragues** ; revenir sur ses pas, prendre le chemin herbeux sur la gauche, passer entre les bâtiments ; vous arrivez sur une place. Longer le muret à gauche, passer derrière la grange, continuer à gauche sur la route goudronnée.

4 Après la ferme du Vialard, prendre le chemin à gauche, continuer tout droit, passer sous la ligne à haute tension ; à l'intersection avec le chemin d'Estivals, continuer tout droit, puis repasser sous la ligne HT ; à l'intersection avec le chemin de Baudran à Tersac, continuer tout droit jusqu'à l'intersection avec le chemin de Cressensac à Gignac (**papillon « Azuré du Serpolet »** - voir au verso).

5 Prendre à gauche sur 30 m. Vous apercevrez sur votre droite le toit de l'une des tours du **Château de Tersac** (privé).

BAUDRAN (Corrèze)



Echelle : 1/25000
1cm = 250 m

Château de Tersac



Continuer tout droit sur ce chemin ; à l'intersection avec le chemin de la Bélonie au Marty, prendre à droite, continuer jusqu'à la route de Cressensac à Gignac, traverser et prendre le chemin en face jusqu'à l'intersection avec la route de Tersac au Marty. Prendre à gauche.

6 Après la ferme, prendre à droite le chemin carrossable du Marty au Batut; continuer tout droit sur 900 m environ, puis prendre le chemin de gauche ; remarquer à gauche du chemin la borne portant la cote «324 m » ; on se trouve sur la partie la plus haute du circuit, où s'élevait autrefois un moulin à vent. Progresser 200 m sur ce chemin. Point de vue sur Cressensac.

7 Prendre le chemin de gauche, dit du «**Moulin à Vent**» puis, après la maison, prendre le chemin de gauche jusqu'à Meyrignac.

8 Prendre la route à droite, passer devant la **Croix des Planes**, puis la **Croix du Pin** et faire retour vers la salle polyvalente.